

Séance ordinaire du 29 juin 2026

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Comité de Politique Monétaire (CPM) de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) a tenu sa deuxième session ordinaire de l'année, le lundi 29 juin 2026 à Yaoundé (République du Cameroun), sous la présidence de **Monsieur Yvon SANA BANGUI, Gouverneur de la BEAC**, son Président statutaire.

Au cours de cette session, les membres du CPM ont examiné les perspectives macroéconomiques internationales et sous-régionales.

Au niveau international, suivant la mise à jour d'avril 2026 de ses *Perspectives de l'économie mondiale*, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit une croissance économique mondiale revenant à 3,1 % en 2026, contre 3,4 % en 2025, en raison notamment des tensions géopolitiques.

Au niveau de la CEMAC, les prévisions des Services de la BEAC de mai 2026, pour l'année 2026, tablent sur : i) un taux de croissance à 3,2 %, contre 3,4 % en 2025 ; ii) une progression du niveau général des prix contenue sous la norme communautaire, avec un taux d'inflation en moyenne annuelle qui se situerait à 2,4 %, contre 2,1 % en 2025 ; iii) un repli du déficit du solde budgétaire, base engagements, hors dons de 3,7 % du PIB en 2025 à 1,9 % du PIB en 2026 ; et iv) un déficit du compte courant, dons officiels compris, à 2,9 % du PIB en 2026, contre 4,0 % du PIB en 2025. Au 31 décembre 2026, la masse monétaire devrait augmenter de 13,1 % et les réserves de change en mois d'importation de biens et services représenteraient 4,72 mois, après 4,12 mois en 2025. Enfin, le taux de couverture extérieure de la monnaie s'établirait à 70,7 %, après 65,2 % en 2025.



En définitive, le Comité de Politique Monétaire a décidé d'abaisser :

- ✓ le Taux d'Intérêt des Appels d'Offres de 4,75 % à 4,50 % ;
- ✓ le Taux de la facilité de prêt marginal de 6,25 % à 5,75 % ; et
- ✓ les coefficients des réserves obligatoires de 7,00 % à 6,50 % sur les exigibilités à vue et de 4,50 % à 4,00 % sur les exigibilités à terme.

En revanche, le Comité de Politique Monétaire a décidé de maintenir le Taux de la facilité de dépôt à 0,00 %./-

Fait à Yaoundé, le 29 juin 2026



Le Président du Comité de Politique Monétaire,

Yvon SANA BANGUI